

CS Technicien-Conseil en Comptabilité et Gestion Agricoles

Post - BTS

Par apprentissage ou contrat de professionnalisation



Durée : 1 an

- 31 semaines en entreprise + 5 semaines de congés payés
- 16 semaines de formation au CFA (à 35h)
- Statut d'apprenti ou en contrat de professionnalisation.
- Délai d'accès : inscriptions possibles de janvier jusqu'au jour de la rentrée en septembre.
- Alternance par périodes de 2 à 3 semaines avec un temps plus conséquent en entreprise lors de la période fiscale.

Prérequis / Modalités d'accès

- Être titulaire d'un BTS agricole.
- Entretien de motivation avec le jeune
- Niveau scolaire (bulletins de notes)
- La maîtrise de la langue française est nécessaire.

Modalités d'évaluation / Examen

- Certificat de Spécialisation de niveau 5 (diplôme du Ministère de l'Agriculture).
- Validation des 4 UC (Unités Capitalisables)

Entreprises d'alternance

Centres de gestion, cabinets comptables, établissements publics (Chambre d'Agriculture).
Activités agricoles obligatoires.

Accessibilité

L'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap.

Une formation en alternance préparant aux métiers de la comptabilité et du conseil en agriculture.

Objectifs

- **Développer et approfondir** ses compétences dans les domaines de la comptabilité, de la gestion, du droit et de la fiscalité dans le milieu agricole.
- **Se former** aux métiers de la comptabilité et du conseil en agriculture.
- **Maîtriser** l'analyse et le fonctionnement d'une entreprise agricole et mettre en oeuvre une stratégie de développement.

Compétences

- **Réaliser** des opérations comptables, de l'enregistrement au résultat et des déclarations fiscales et sociales
- **Analyser** comptablement, fiscalement, technico-économiquement et socialement une exploitation
- **Présenter** des résultats à l'exploitant, apporter des conseils et prendre en compte des projets
- **Développer** une dimension commerciale, relationnelle et organisationnelle

Méthodes mobilisées

- Intervenants professionnels
- Apports théoriques au CFA et capitalisation de l'expérience professionnelle
- Accompagnement personnalisé
- Cas concrets d'entreprises et mises en situations professionnelles

Contenu de la formation

Cette formation est composée de modules uniquement professionnels : comptabilité, gestion analyse, gestion prévisionnelle, fiscalité, droit social, droit juridique, informatique professionnel et approche commerciale. Cette formation s'articule autour de 4 modules appelés UC (Unités Capitalisables) :

- **UC 1 - La maîtrise des opérations comptables** (enregistrement des opérations comptables courantes, réalisation de la clôture, élaboration des documents de synthèse comptable, vérification de la cohérence des documents)
- **UC 2 - Le suivi fiscal et social de l'exploitation agricole** (optimiser les choix fiscaux et sociaux de l'exploitation, élaboration de la liasse fiscale en conformité avec la législation, élaboration des déclarations administratives selon les lois comptables, fiscales et sociales)
- **UC 3 - L'analyse des résultats technico-économiques de l'entreprise** (schématiser le fonctionnement de l'exploitation, savoir interpréter les indicateurs technico-économiques de l'entreprise, identifier les points forts et les pistes de progrès sur l'entreprise et conseiller sur les projets, élaborer des documents de gestion)
- **UC 4 - La maîtrise à communiquer : dossier écrit évalué à la fin de la formation** (savoir transmettre les informations aux clients, accompagner le client dans toutes les étapes de la vie de l'entreprise)

Vers quels métiers ?

- La comptabilité et le conseil auprès des agriculteurs et des entreprises du monde rural
- En centres de gestion et en agences comptables : assistant comptable, comptable, comptable-conseil, analyse, conseiller d'entreprise, ...
- Pour les administrations : agent administratif, animateur-conseil, contrôleur
- En coopératives agricoles : comptable, conseiller économique
- Pour les banques et assurances : conseiller, chargé de clientèle agricole
- Installation en entreprise agricole (individuelle ou sociétaire)